

leg



Pardavant M^r Pierre Baud
et son collègue, notaires à Lyon, soussignés.
A Compagnie.

Monsieur Antoine Chassagne
ouvrier maçon demeurant à Lyon, rue
Montesquieu 63.

Lequel a par les présentes déclaré
constituer pour son mandataire aux
effets ci-après.

M. Antoine Aimé Moreau, propriétaire,
demeurant au Campion, commune de St. Pierre-l.
Bast, canton de Rojère (Creuse).

Lequel il donne pouvoir de
pour lui et en son nom. Requier et
faire procéder à l'inventaire des facultés
mobilières, titres, papiers, pièces et documents
provenant de la succession de
Monsieur Jean Chassagne, père du comparant
décédé le vingt sept août dernier au
Barry commune de Compey (Creuse).
faire pendant le cours de ces opérations,
toutes déclarations, réquisitions, protestations
et réserves utiles, introduire tous réquis

Aux effets ci-dessus, passer et signer
tous actes et procès-verbaux, être domicile,
substituer et généralement faire à réserves

Dont acte (en brevit)
Fait et passé à Lyon, en l'étude de M. Baud
L'an mil huit cent soixante neuf
Et le vingt trois septembre

En présence de:
Mons. François Ferrant logeur en garni
demeurant à Lyon, rue Montesquieu 63.
Et M. François Champagnon maître usager
demeurant à Lyon, rue Montesquieu 63.

Envoies certificats aux notaires soussignés; l'identité et la
capacité civile du comparant qui se sont fait
leur connaître.

Lecture faite le comparant entendu
de signer et déclaré ne s'opposer, les témoins
ont mis leur signature avec les notaires.

Ferrant Champagnon
Baud

Enregistré au bureau de l'enregistrement de la Creuse le 1897 7611
vign. deux francs, déduction faite cent francs.
M^r de Rouen, Notaire

